

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOMMELIERS PROFESSIONNELS - QUÉBEC
INFORMATIONS FINANCIÈRES
30 SEPTEMBRE 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission de compilation	2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6



RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de
Association Canadienne des Sommeliers Professionnels - Québec

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de l'organisme Association Canadienne des Sommeliers Professionnels - Québec au 30 septembre 2022, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées et, s'il y a lieu, d'autres informations explicatives (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en œuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, nous avons préparé des écritures de régularisation.

Boisbriand, le 22 décembre 2022

¹ Par Simon Trottier, CPA

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOMMELIERS PROFESSIONNELS - QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022**

Page 3

	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations des membres	7 697 \$	5 419 \$
Commandites et dons	7 450	-
Partenariats	6 690	-
Événements	1 079	650
Autres	22	-
Concours	<u>-</u>	<u>10 000</u>
	<u>22 938</u>	<u>16 069</u>
CHARGES		
Événements	5 894	741
MSC	5 451	-
Frais de déplacement	2 527	256
Assurances	1 870	-
Services et communications	1 858	1 370
Accréditation ASI	1 825	-
Boot Camp ASI	1 755	-
Honoraires professionnels	1 200	300
Site internet	775	421
Frais de bureau	757	637
Frais bancaires	627	9
Divers	569	36
Concours	<u>-</u>	<u>951</u>
	<u>25 108</u>	<u>4 721</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(2 170) \$</u>	<u>11 348 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOMMELIERS PROFESSIONNELS - QUÉBEC

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Page 4

	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	37 412 \$	26 064 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 170)</u>	<u>11 348</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>35 242</u></u> \$	<u><u>37 412</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

ASSOCIATION CANADIENNE DES SOMMELIERS PROFESSIONNELS - QUÉBEC

BILAN

30 SEPTEMBRE 2022

Page 5

	2022	2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	36 227 \$	34 419 \$
Dépôt	<u>-</u>	<u>4 080</u>
	<u>36 227 \$</u>	<u>38 499 \$</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Taxes à payer	985 \$	1 087 \$
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>35 242</u>	<u>37 412</u>
	<u>36 227 \$</u>	<u>38 499 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 30 mars 1989 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est un organisme sans but lucratif. La mission de l'organisme est de :

- a) Regrouper les sommeliers professionnels du Québec afin d'en défendre et d'en valoriser le titre par une accréditation annuellement renouvelable;
- b) Regrouper les professionnels du vin et les étudiants en sommellerie afin de contribuer au dynamisme de l'industrie des vins et spiritueux au Québec;
- c) Apporter son concours à toutes manifestations relatives aux vins, spiritueux et autres boissons ainsi qu'aux manifestations gastronomiques de prestige, organisées au Canada ou à l'étranger;
- d) Développer et promouvoir l'enseignement de la profession de sommelier et représenter cette profession auprès du gouvernement provincial;
- e) Représenter le Québec sur le conseil de l'Association nationale et contribuer de façon équitable à l'effort national de représentation de la sommellerie canadienne au niveau national et dans le monde;
- f) Remettre des prix d'excellence aux candidats les plus méritants, afin que ceux-ci puissent représenter le pays dans des concours nationaux et internationaux;
- g) Organiser le Concours de Meilleur Sommelier du Québec et collaborer à sa juste part au Concours du Meilleur Sommelier du Canada;
- h) Encourager les propriétaires et dirigeants d'établissements hôteliers et de restauration à embaucher des sommeliers professionnels;
- i) Percevoir les cotisations des membres de l'Association.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des éléments suivants :

Débiteurs, déduction faite d'une provision pour créances douteuses;

Fournisseurs et charges à payer;

Revenus de cotisations des membres constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent;

Revenus de concours et d'événements comptabilisés lorsque les services sont rendus et facturés;

Revenus de dons et de levées de fonds comptabilisés lorsque réalisés et encaissés.